



UNIVERSITÉ DE LILLE

Université européenne de référence, reconnue pour l'excellence de sa formation tout au long de la vie, l'Université de Lille met en place à la rentrée 2020 une offre de formation renouvelée dans ses diplômes, ses programmes et ses modalités pédagogiques qui place l'étudiant au cœur de ses préoccupations, pour favoriser son implication et sa réussite. Elle propose 195 mentions de formation en phase avec les évolutions du monde socio-économique, adossées à une recherche de pointe de niveau international conduite par 62 unités de recherche afin de répondre aux grands défis de la société.

LA FACULTÉ DES HUMANITÉS

La **Faculté des Humanités** est une Unité de Formation et de Recherche de l'Université de Lille. Héritière de la Faculté des Lettres de Lille, elle forme près de 7000 étudiantes et étudiants dans des disciplines aussi diverses que l'archéologie, les arts, l'histoire et l'histoire de l'art, les lettres modernes, les lettres classiques, la philosophie et les sciences du langage. Elle s'appuie sur sept départements de formation, cinq laboratoires de recherche et plusieurs bibliothèques.

Au sein de cette faculté, le département Arts propose un très large éventail de possibilités d'études dans les domaines des arts plastiques, du cinéma, de la danse, de la musique et du théâtre, dans leur dimension recherche et professionnelle.



CONTACT ADMINISTRATIF

Faculté des Humanités

- Université de Lille - Pont de bois
- responsable administrative : Samira Sadi
samira.sadi@univ-lille.fr
03 20 41 30 30

MODALITÉS D'ACCÈS EN LICENCE 1

VOUS ÊTES ÉLÈVE DE TERMINALE OU ÉTUDIANT désireux de changer de filière, titulaire du baccalauréat, d'un diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU) ou équivalent.

VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ FRANÇAISE titulaire de diplômes étrangers de fin d'études secondaires OU RESSORTISSANT DE L'UNION EUROPÉENNE ET PAYS ASSIMILÉS :

Vous devez constituer une demande d'admission sur la plateforme nationale « Parcoursup » du 22/01 au 12/03 :

- <https://www.parcoursup.fr/>

Vous retrouverez sur cette plateforme les caractéristiques, attendus et critères généraux d'appréciations des dossiers qui permettront à la commission d'enseignants de classer votre candidature. Vous recevrez une proposition d'admission dans la limite de la capacité d'accueil.

Capacité d'accueil de cette formation : 45 étudiants.

VOUS ÊTES DE NATIONALITÉ ÉTRANGÈRE (HORS UE ET ASSIMILÉS) et titulaire de diplômes étrangers. Vous ne relevez pas du public visé par Parcoursup.

Vous devez constituer une demande d'admission préalable (DAP) entre le 01.11.19 et le 17.01.20. RDV sur :

- <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

MODALITÉS D'ADMISSION EN LICENCE 2 OU 3

Vous avez validé une L1 ou L2 Arts parcours Études en Danse à l'Université de Lille :

- Vous accédez de droit en année supérieure. Procédure de réinscription sur **votre ENT Université de Lille.**

Vous n'avez pas ces titres requis pour un accès de droit mais vous faites valoir un autre diplôme, une autre formation et/ou des expériences personnelles et professionnelles équivalent à un Bac+1 et/ou Bac + 2.

- Vous êtes de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne et pays assimilés : vous devez faire acte de candidature sur la plateforme <https://ecandidat.univ-lille.fr>
- Vous êtes de nationalité étrangère (hors UE et assimilés) : veuillez prendre connaissance des modalités d'admission sur <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Marie Glon,
marie.glon@univ-lille.fr

AMÉNAGEMENTS DES ÉTUDES

Afin d'offrir les meilleures conditions de réussite pour les étudiants qu'elle accueille, l'Université de Lille met en place différents dispositifs qui permettent aux étudiants de commencer et de poursuivre au mieux leurs études selon leur situation : aménagement d'études pour les lycéens concernés par une réponse Parcoursup «Oui si», étudiant en situation de handicap, sportif et artiste de haut niveau, service civique, étudiant en exil... Plus d'info sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/amenagements-des-etudes/>

ACCOMPAGNEMENT

SUAIO - Service Universitaire Accompagnement, Information et Orientation

- Informations, conseils et accompagnement, orientation et réorientation. Entretiens personnalisés.

- www.univ-lille.fr/etudes/sinformer-sorienter/

BAIP - Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

- Accompagnement à l'insertion professionnelle, recherche de stage et de premier emploi.

- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/

Hubhouse

- Accompagnement à l'entrepreneuriat et à la création d'activités.

- www.univ-lille.fr/etudes/preparer-son-insertion-professionnelle/hubhouse/

Formation continue et alternance

Toute l'offre diplômante de l'université est accessible en formation continue. Vous pouvez également accéder à cette offre par le biais d'une VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels) ou obtenir le diplôme dans le cadre d'une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience). De nombreux diplômes sont proposés en alternance dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage. Pour tous renseignements ou bénéficier d'un conseil personnalisé, rendez-vous sur le site de la direction de la formation continue et alternance (DFCA).

- <http://formation-continue.univ-lille.fr/>
- Accueil : +33 (0)3 62 26 87 00
- dfca@univ-lille.fr
- vae@univ-lille.fr - alternance@univ-lille.fr

Relations internationales

- Pour étudier dans le cadre d'un programme d'échange : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/en-programme-international/>

- Pour le programme Erasmus+ : erasmus-students@univ-lille.fr
- Pour les autres programmes et conventions : intl-exchange@univ-lille.fr

- Pour étudier à titre individuel : <https://international.univ-lille.fr/etudiants-etrangers/individuel/>
NB : une compétence attestée en français est exigée.
Attention : Procédure de demande d'admission préalable DAP entre le 01.11.19 et le 17.01.20.

- international@univ-lille.fr

Licence

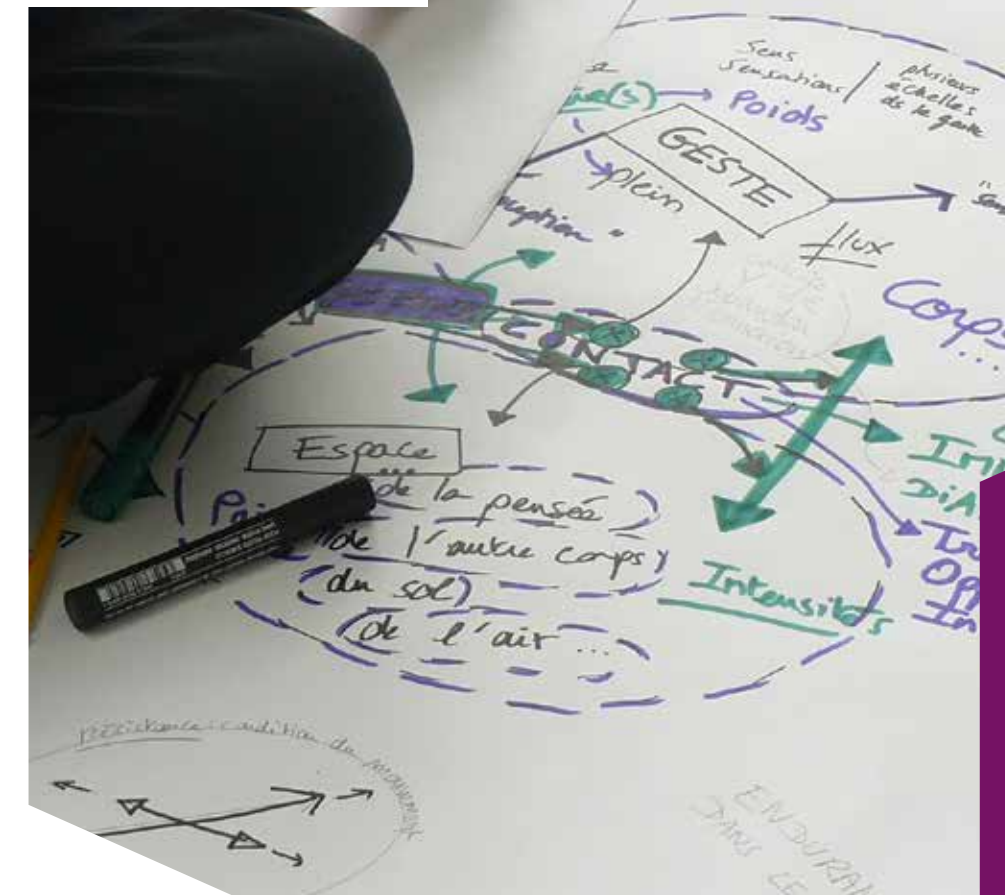
Licence 1, 2 et 3

Mention

ARTS

ÉTUDES EN DANSE

NOUVEAU PROGRAMME



Université de Lille

Faculté des humanités

LICENCE ARTS PARCOURS ÉTUDES EN DANSE

- Vous voyez beaucoup de spectacles, fréquentez régulièrement les lieux culturels dédiés à la danse
- Vous avez un bon niveau dans les disciplines littéraires
- Vous aimez lire et écrire pour argumenter
- Vous faites preuve d'analyse, de synthèse et de réflexion critique
- Vous maîtrisez les exercices fondamentaux (dissertation, commentaire...)
- Vous maîtrisez la langue française : orthographe, grammaire et syntaxe correctes, cohérence dans l'exposé des idées, aisance à l'oral
- Vous êtes de préférence titulaire d'un baccalauréat général (ES, L, S) ou en reprise d'études
- Vous avez un niveau de pratique confirmé dans une ou plusieurs techniques de danse (les étudiant-es ont généralement pratiqué au minimum durant cinq années à raison de quatre à six heures de cours hebdomadaires)

La licence Arts parcours Études en danse est faite pour vous !

La **licence Arts parcours Danse** vous propose d'allier à votre expérience pratique une solide culture chorégraphique : analyse d'œuvres, histoire de la danse et de la musique, analyse du geste, anatomie, théorie des arts, esthétique, étude des discours sur le corps. Cette culture, principalement - mais non exclusivement - centrée sur les danses scéniques occidentales des XX^e et XXI^e siècles, vous permettra de préciser et concrétiser vos projets de formation et vos projets professionnels.

Vous êtes invité-e à poursuivre, en parallèle à ce cursus, votre formation pratique en danse (au conservatoire de Lille ou à l'école du Ballet du Nord, par exemple).



RÉSULTATS EN LICENCE 1 DES BACHELIERS DE L'ANNÉE 2018/2019 INSCRITS À L'EXAMEN (PAR SÉRIE DE BACCALAURÉAT)

(source ODiF - <https://odif.univ-lille.fr/>)

30 inscrits en L1 dont 18 bacheliers de l'année inscrits aux examens :

Bac L : 15 admis / 18 inscrits aux examens
Bac ES : 1 admis / 1 inscrit aux examens
Bac S : 5 admis / 6 inscrits aux examens
Bac techno : 2 admis / 2 inscrits aux examens
Bac Pro : 0 admis / 0 inscrit aux examens

Seule une participation assidue aux cours et aux TD accompagnée d'un travail personnel régulier et constant vous permet de réussir à l'Université.

Le + de la formation

- Le point fort du parcours est la relation entre théorie et pratique.
- Le travail collectif est valorisé ; des cours intensifs soudent chaque promotion, pour apprendre à penser ensemble.
- Les effectifs restreints permettent d'organiser la pédagogie autour de projets dans lesquels étudiant-es et enseignant-es bâtissent une culture chorégraphique et humaniste commune.
- Partenariats étroits avec le milieu artistique local.

Un second parcours, Enseignement de la danse, s'adresse aux titulaires de l'Examen d'Aptitude Technique (ou équivalent) qui souhaitent préparer le diplôme d'état de professeur de danse classique ou contemporaine, en partenariat avec l'Ecole Supérieure Musique et Danse Hauts-de-France.

Retrouvez la liste complète des options d'ouverture sur <https://www.univ-lille.fr/etudes/construire-sonprojet-personnel-et-professionnel//>

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 3 ANS de formation organisés sur 6 semestres.
- Des matières organisées en blocs de connaissances et de compétences (BCC) qui permettent, au fil des semestres, d'acquérir des compétences en approfondissant ses connaissances.
- Des conditions d'enseignement qui - en classe, en studio et/ou en situation - instaurent un va-et-vient permanent entre implication et explication, entre conception et mise à l'épreuve du réel.
- Chaque semestre commence et s'achève avec des enseignements sous forme intensive. Ces semaines, resserrées autour d'un à deux enseignements, permettent de mettre un focus sur certaines disciplines (histoire, répertoire, analyse d'œuvres...) et d'en changer la dynamique. Chaque semaine intensive s'achève sur une journée de mise en partage permettant à tous les étudiant-es de présenter leurs recherches à l'ensemble des promotions de licence et de master.
- Autant de pratiques qui aident les étudiant-es à élaborer leurs connaissances, à construire des compétences professionnelles et à se projeter dans les nombreux champs investis par la danse et les arts : culture, enseignement, monde du soin, urbanisme...
- Une validation des semestres sous forme de contrôle continu et d'examen terminal donnant droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System) : 180 crédits pour valider la Licence.
- Une moyenne de 20 heures de cours par semaine, à compléter nécessairement par un travail personnel régulier.
- Possibilité de **STAGE D'ÉTUDES** au semestre 6

PROGRAMME DE LA FORMATION

BCC 1 : MAÎTRISER DES OUTILS ET DES CONNAISSANCES

- Méthodes :

- Recherche documentaire
- Rédaction (synthèses, commentaires, dissertations)
- Exploration d'outils divers : carnet de bord, mind mapping, posterisation, facilitation graphique, bilan de compétences, exposés et expositions, enquêtes et terrains, conférences dansées, incorporation de concepts, performances, jeux de rôle, observations, conceptions de dispositifs ou ateliers en lien avec des structures professionnelles et des événements chorégraphiques ou culturels...

- Connaissances fondamentales :

- Introduction aux arts, (théâtre, musique, cinéma, arts plastiques).
- Philosophie
- Histoire

BCC2 : ANALYSER DES ŒUVRES, DES DOCUMENTS ET DES CORPS EN MOUVEMENT

- Analyse d'œuvres chorégraphiques
- Enquêtes historiques, travail d'archives
- Lecture du geste
- Anatomie
- Ateliers de pratique

BCC3 : CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL ET PERSONNEL

- Cours au choix
- Stages
- Écriture de projet
- Découverte des milieux professionnels
- Projets chorégraphiques encadrés
- Conception de projets de transmission et de médiation



COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA LICENCE

SAVOIRS THÉORIQUES

- Connaissance de l'histoire de la musique et de la danse (de la Renaissance à nos jours) ainsi que des éléments généraux permettant de contextualiser ces arts
- Connaissances historiques et théoriques des collaborations entre artistes
- Connaissance des mécanismes fonctionnels du corps dansant.

SAVOIR-FAIRE

- Analyser une œuvre chorégraphique
- Présenter une œuvre chorégraphique dans son contexte
- Permettre l'apprentissage des connaissances techniques de base propres à la danse
- Animer des ateliers de pratique artistique en lien avec la danse
- Élaborer des projets pédagogiques et artistiques en lien avec la danse
- Agencer des codes chorégraphiques propres à un style, une époque ou un chorégraphe
- Capacité à tirer des contraintes chorégraphiques et dramaturgiques pour des propositions artistiques interdisciplinaires
- Concevoir des supports de communication et des contenus de messages dans des formats et des styles adaptés : connaissance des structures du compte-rendu d'événement ; de la critique de presse ; du programme de spectacle et de la feuille de salle ; de la déclaration d'intention ; de la notice d'œuvre et / ou d'artiste ; de l'analyse thématique
- Maîtriser la méthodologie et les outils de la recherche documentaire et bibliographique dans le champ de la danse
- Maîtriser la prise de parole lors d'interventions orales.

SAVOIR-ÊTRE

- Capacités d'adaptation
- Capacités d'organisation
- Travail en autonomie et en équipe
- Esprit critique.

COMPÉTENCES ADDITIONNELLES

- Pratique orale et écrite d'une langue vivante
- Utilisation des outils de la bureautique et d'Internet

Pour plus d'informations sur les diplômes nationaux proposés par l'Université de Lille, consultez le catalogue des formations : www.univ-lille.fr/formations.html

FORMATION À L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

L'Université de Lille contribue à la préparation des concours Professorat des écoles,

- en licence, en mettant en place des options préprofessionnelles spécifiques
- en master, en participant à la formation disciplinaire des masters MEEF – Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation – proposée par l'Institut National Supérieur du professorat et de l'Éducation (INSPE Hdf).

LES ÉTUDES EN DANSE, POUR QUOI FAIRE ?

Après la licence, vous pouvez :

Vous diriger vers un master dans les domaines :

- de la création et l'étude des arts contemporains
- de la culture
- de la communication

Liste non limitative : après leur licence les étudiants des précédentes promotions se sont dirigés vers des secteurs aussi variés que la culture, l'enseignement, le soin, l'art-thérapie, le droit, la logistique, la gestion, la documentation, les archives...

EXEMPLES DE MÉTIERS

La plupart des métiers cités nécessitent une poursuite d'études en master.

ARTS ET CULTURE

- Animateur d'ateliers
- Chargé de communication
- Conférencier
- Critique d'art, journalisme spécialisé
- Interprète, artiste chorégraphique
- Attaché aux relations publiques
- Éducateur intervenant en arts/danse
- Chargé de projet Danse dans le monde du soin, de la culture ou de l'éducation

ENSEIGNEMENT ET RECHERCHE

- Professeur des écoles
- Enseignant-Chercheur

Retrouvez les études et enquêtes de l'ODiF (Observatoire de la Direction de la Formation) sur l'insertion professionnelle des diplômés de la licence sur : <https://odif.univ-lille.fr/>